



CONSTRUCTION D'UNE STRATEGIE DE GESTION ET DE PARTAGE DE LA RESSOURCE EN EAU ORB LIBRON A L'HORIZON 2050 DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réunion de la Commission Locale de l'Eau pour le démarrage de l'étude Le 7 Novembre 2024 à Murviel-lès-Béziers

Compte-rendu

Les membres de la CLE présents ainsi que leurs coordonnées sont listés sur la feuille d'émargement en Annexe 1. La réunion s'est tenue en début d'après midi dans la salle multi-activités de Murviel-lès-Béziers.

L'ordre du jour de la réunion était la présentation du projet par Orb-Libron-2050 par Marion Mahé, chef de projet chez BRLi. Les objectifs du projet, ainsi que la feuille de route, les étapes et surtout les ateliers et réunions futures qui mobiliseront la CLE dans le cadre du projet ont été présentés.

ALLOCUTION D'INTRODUCTION PAR M. DANIEL BALLESTER, PRESIDENT DE LA CLE

La réunion de démarrage a été ouverte par **M. Ballester**, représentant du Syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron et président de la CLE. Il a rappelé le contexte climatique déjà critique sur les bassins de l'Orb et du Libron, et ses conséquences palpables dans la région : l'année 2023 marquée par une sécheresse critique, notamment à Cessenon-sur-Orb où les débits de la source ont été divisés au moins par trois par rapport aux normales. La pénurie dans cette commune a contraint à mettre en place un approvisionnement par portage d'eau depuis la commune voisine de Puisserguier. A plus grande échelle, les récentes inondations à Valence en Espagne sont évoquées comme conséquences probables du changement climatique.

PRESENTATION DU PROJET PAR MME. MARION MAHE, CHEFFE DE PROJET BRLI

Les slides de la présentation de Marion Mahé sont reportées en Annexe 2. Lors de cette présentation ont été décrits :

- L'équipe du projet Orb-Libron 2050
- Les précédentes études menées par BRLi sur des sujets similaires dans d'autres bassins versants
- Les outils d'analyse du changement climatique et de concertation
- Les choix méthodologiques, notamment la confrontation de ce qui est possible (résultat de l'analyse des besoins et des ressources par BRLi) et ce qui est souhaitable (résultat du questionnement des acteurs du territoire) afin d'identifier des solutions pertinentes pour le territoire.

- Les différentes phases opérationnelles du projet, marquées par la tenue de réunions de la CLE et par celle d'ateliers décentralisés.

INTERVENTION DE M. LAURENT RIPPERT, DIRECTEUR DE L'EPTB ORB ET LIBRON

M Laurent Rippert, directeur de l'EPTB Orb-Libron, insiste sur l'importance de l'adaptation au changement climatique pour le territoire. Il rappelle que Orb-Libron n'est pas le seul territoire à proposer une étude sur l'adaptation au changement climatique : d'autres études sont menées à l'échelle régionale (par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse) et à l'échelle nationale. L'étude Orb-Libron 2050 s'inscrit donc dans un schéma cohérent.

Il donne l'historique de l'étude des ressources et des prélèvements sur le bassin pour souligner le caractère stratégique de cette nouvelle étude : En 2014, l'étude volume prélevables définissait les débits minimaux à ne pas dépasser. Une autre étude a suivi pour définir les niveaux minimaux tolérés sur la nappe astienne pour éviter le risque d'altérer la qualité de l'eau souterraine. En 2018, les volumes prélevables sont comparés à la disponibilité de la ressource dans le cadre de la rédaction du PGRE. Il en ressort que le mois d'Août est déficitaire pour l'Orb, de même que les mois de Juillet, Août et Septembre pour la Mare, le Jaur et le Vernazobre. Il définit les efforts à accomplir en termes de réduction des prélèvements afin de retrouver l'équilibre. Le prochain PGRE doit permettre d'estimer les efforts déjà réalisés et leurs effets sur la ressource en eau. Cependant, si les résultats du PGRE montrent que l'équilibre est de nouveau atteint, cela ne signifie pas que la partie soit gagnée pour autant.

Il s'agit alors de se projeter : Quels seront les besoins pour 2050 ? Quels sont les volumes dont on pourra espérer disposer, en tenant compte du changement climatique ?

Il rappelle que le barrage des monts d'Orb est une chance pour assurer une ressource régularisée, mais que cet ouvrage n'est pas une garantie de sécurité sur la ressource. En septembre 2023, le Mm³, contre 10Mm³ en temps normal, ce qui a entraîné des restrictions sur l'irrigation. Sera-t-il encore possible de compter sur cette ressource à horizon à moyen et long terme ?

QUESTIONS A BRLI ET ECHANGES ENTRE LES DIFFERENTS MEMBRES DE LA CLE

La présentation du projet et les différentes allocutions ont suscité de multiples interrogations et débats. Les principaux points évoqués sont les suivants :

Organisation des ateliers :

- Les ateliers en phase 2 de l'étude réuniront les membres de la CLE, les représentants des communes et les associations d'usagers. La composition des groupes de travail, pour chaque SCoT, sera déterminée avant la prochaine CLE.
- Il est nécessaire de fixer le plus tôt possible les dates des ateliers décentralisés de façon à ce que les participants puissent s'organiser et être sûrs de pouvoir être présents aux quatre ateliers.

Sensibilisation du public :

- L'importance de communiquer au grand public des informations sur les sécheresses et leurs dégâts afin de sensibiliser les populations au changement climatique et de faire émerger de bonnes pratiques chez les usagers. Lorsque des communes subissent des coupures d'eau comme à Cessenon sur Orb, il faut que cela se sache. En effet, l'opinion publique cesse de se soucier des économies d'eau à réaliser dès lors que la pluie revient sur le territoire et que la situation de crise passe. L'intégration de la récurrence des sécheresses par les gens fait défaut : « dès qu'il pleut, les gens ouvrent leur robinet ». Il y a aussi peut être un effet d'habitude, qui explique que les riverains ne sont plus touchés par les informations sur le climat et les ressources en eau.

Les structures en charge de la gestion de l'eau communiquent déjà sur les crues : Ainsi BRL met au courant l'ensemble des usagers concernés par les restrictions d'eau lors des arrêtés préfectoraux sur les restrictions sécheresses, mais également la presse. La chambre d'agriculture, la DREAL et la DDT communiquent sur le site Vigieau pour les alertes étiage et Vigicrues pour les inondations, et utilisent également un système de téléalerte par SMS.

- Il est nécessaire d'élaborer un discours à portée de tous, que ce soit lors des ateliers, ou dans le travail de diffusion des résultats de l'étude. La vidéo de vulgarisation prévue comme livrable de l'étude s'inscrit dans cet effort.

Cohérence entre les stratégies à différentes échelles :

- Nécessité d'inscrire cette étude en cohérence avec les initiatives portées par le Pays, le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, et l'EPTB pour l'adaptation au changement climatique.

Devenir opérationnel des stratégies élaborées dans le cadre de l'étude :

- Inquiétude sur la traduction des stratégies élaborées dans le cadre de l'étude en réglementations effectives, car 2050 arrive vite. Il est prévu que les stratégies choisies ensemble soient intégrées au SAGE, et dans les documents réglementaires issus du SAGE tels que les SCoT et les PLU.

Résilience des mesures proposées :

- Inquiétude sur la difficulté à proposer des mesures s'appuyant sur des scénarios prospectifs marqués par les incertitudes. Pour ne pas engendrer de maladaptations, il sera nécessaire de se poser la question pour chaque mesure : « est-on résilient ? » de façon à proposer des solutions sans regret telles que les économies d'eau. Il ne faut pas s'attendre à une stratégie claire : ce n'est pas un schéma directeur.

MOT DE CLOTURE PAR M. LAURENT RIPPERT, DIRECTEUR DE L'EPTB ORB ET LIBRON

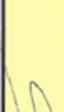
D'ici la prochaine CLE, la liste des partenaires et des participants aux ateliers sera dressée.

Annexe 1. Liste des participants

SAGE ORB LIBRON	LISTE D'EMARGEMENT		CLE SAGE Orb Libron 07/11/2024
NOM	REPRESENTE LA COLLECTIVITE/ LA STRUCTURE	SIGNATURE	
M. Max ALLIES	Région Occitanie		
M. René MORENO	Région Occitanie		
Mme Myriam GAIRAUD	Région Occitanie	EXCUSEE	
Mme Marie-Pierre PONS	Conseillère Départementale 34		
M. Philippe VIDAL	Conseil Départemental 34	EXCUSEE	
Mme Séverine SAUR	Conseillère Départementale 34	EXCUSEE	
M. Yvon PELLET	Conseil Départemental 34	EXCUSEE	
M. Christophe LABORIE	Conseil Départemental 12		
Mme Harmonie GONZALEZ	Parc Naturel Régional du Haut Languedoc		
M. Daniel BALESTER	Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron		
M. Gérard ABELLA	Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Asilien		
M.	SCOT du Biterrois		
Mme Mariette COMBES	Pays Haut Languedoc et Vignobles	EXCUSEE	
M. Patrice VIGEANT	Commune de La-Tour-sur-Orb		

SAGE ORB LIBRON
 CLE SAGE Orb Libron
 07/11/2024

LISTE D'EMARGEMENT

	NOM	REPRESENTE LA COLLECTIVITE/LA STRUCTURE	SIGNATURE
C	M. Francis BARSSE	Commune de Bédarieux	
O	M. Bernard BOSCH	Commune de Cessenon-sur-Orb	
L	M. Robert SENAL	Commune de Cazouls-les-Béziers	
L	M. Luc ZENON	Commune de Béziers	
E	M. Daniel GALTIER	Commune de Faugères	
G	M. Christian PEREZ	Commune de Lieuran-les-Béziers	
E	M. Jean-Marie LAYE	Commune de Sérignan	
S	M. Sébastien VIEU	Commune de Valras-Plage	
E	M. Yvon MARTINEZ	CABEM	
L	M. Claude ALLINGRI	CABEM	
U	M. Henri MATHIEU	Syndicat Mare et Libron	
S	M. Jean ARCAS	SIAE de la Vallée du Jaur	
	M. Gérard AFFRE	SIVOM Orb et Vernazobre	
	M. Gilles THERON	Communauté de Communes La Domitienne	

SAGE ORB LIBRON

LISTE D'EMARGEMENT

CLE SAGE Orb Libron

07/11/2024

NOM	REPRESENTE LA COLLECTIVITE/ LA STRUCTURE	SIGNATURE
M. Julien MADALE	Syndicat Mare et Libron	
M. Pierre POLARD	SIVOM d'Enserune	
M. Francis FORTE	Communauté de Communes des Avant Monts	
Mme Gwendoline CHAUDOIR	CAHM	
M. Serge CASTAN	Communauté de Communes Grand Orb	

SAGE ORB LIBRON

LISTE D'EMARGEMENT

CLE SAGE Orb Libron
07/11/2024

NOM	REPRESENTE LA COLLECTIVITE/ LA STRUCTURE	SIGNATURE
Mme Sophie NOGUES / <i>Sophie Nogues</i>	Chambre d'Agriculture de l'Hérault	
M. Fabrice BOUTES	CCI de l'Hérault	
M. Jean-Pascal PELAGATTI	Fédération des Caves particulières de l'Hérault	
M. Pierre CALMEL	Fédération de la Coopération viticole Languedoc Roussillon	
M. MASSON	Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	
Mme VALIGNY Marie Agnès	UNICEM	
M. François GONTARD	BRL	<i>Christelle GURAUD</i> 
MME SEILER Françoise	Comité Départemental de Canoë Kayak et sports de pagaie de l'Hérault	
Mme Florence ARDORINO	Electricité de France	
M. Francis BOUSQUET	Fédération départementale des ASA d'irrigation de l'Hérault	
M. Jacques GUIRAUD	ASA de la Plaine de Portiragnes	
Mme Karen SULTER	CEBENNA	EXCUSEE
M. Michel LATORRE	Groupeement du Faubourg	
M. Jean-Jacques THIEBAUT	CLCV	
M. Christophe BELTRAN	Voies Navigables de France	

C O L L E G E U S A G E R S

SAGE ORB LIBRON

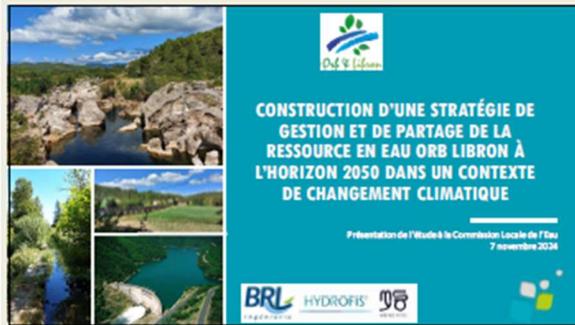
LISTE D'EMARGEMENT

CLE SAGE Orb Libron
07/11/2024

NOM	REPRESENTE LA COLLECTIVITE/ LA STRUCTURE	EXCUSEE	SIGNATURE
Mme Emilie PAULET	MISE - DDTM de l'Hérault		
M. Pierre VINCHES	DREAL		
M. le Directeur <i>Jérôme HIRIGOHEN</i>	Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages lacustres		
Mme Corinne DUBOIS	ARS 34		
Mme Anne COURSEILLE	Agence de l'Eau R. M. C.		
M. Emmanuel RICODEAU	Office Français de la Biodiversité		

C O L L E G E E T A T

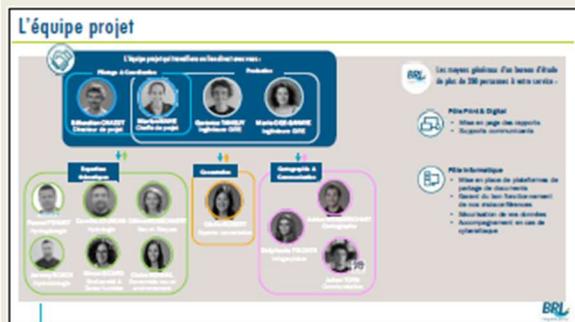
Annexe 2. Support de présentation du Consultant



1



2



3



4



5



6

Contexte et objectifs de l'étude

- Des effets du changement climatique de plus en plus évidents, avec des impacts sur les demandes en eau, la ressource, les milieux naturels
- Un futur projet de territoire et de gestion de l'eau (PTGE) à élaborer à la suite du PGRE (arrive à échéance fin 2024) et la perspective de révision du SAGE

Se projeter dans un contexte de changement climatique à horizon 2050 pour choisir la stratégie à adopter sur le territoire

7 

Principes généraux de l'approche prospective

Ce qui est possible sur le territoire

- Quelles actions peuvent déterminer les évolutions socio-économiques du territoire en lien avec les milieux du territoire
- Politique nationale, européenne et régionale
- Documents cadres sur les politiques d'aménagement (Schéma Régional...)

Appuie sur BRL

Ce qui est souhaitable sur le territoire

- Quelles orientations de politiques à adopter ?
- Quel cadre réglementaire ?
- Quelles actions à mettre en œuvre ?
- Quel modèle économique ?

Questionnement des acteurs du territoire



Ce que l'on veut mettre en œuvre pour le territoire

- Connaissance de la ressource politique de gestion de l'eau à l'horizon 2050
- Identification des scénarios à mettre en œuvre

8 

Prospective « Eau et bassin Orb – Libron 2050 » : principales étapes

- Phase 1 : bilan des prélèvements actuels



Entretiens acteurs



Capitalisation des données et documents existants

- Disposer d'une vision actualisée (jusqu'à 2023) des prélèvements bruts et nets par type d'usage
- Analyser les évolutions au cours des dernières décennies (surfaces cultivées et irriguées, populations, volumes prélevés) pour nourrir les réflexions sur l'évolution du territoire
- Caractériser la vulnérabilité des différents usages au changement climatique

9 

Prospective « Eau et bassin Orb – Libron 2050 » : principales étapes

- Phase 1 : bilan des prélèvements actuels
- Phase 2 : Prospective multi-usages à l'horizon 2050
- Etape 1 : Enjeux et changement climatique au niveau du bassin
- Décrire les effets locaux du changement climatique

Comment ont évolué le climat, les ressources en eau et les milieux naturels du bassin au cours des dernières décennies ?



Analyse et traitement de données (paragèges, climatiques...)

Quelles évolutions possibles pour l'avenir et quelles conséquences sur l'eau ?



Efforts de vulgarisation, production d'un document de synthèse

10 

Prospective « Eau et bassin Orb – Libron 2050 » : principales étapes

Informations locales, à l'échelle du IV et de sous-territoires cohérents



Document de synthèse (plaquette + vidéo)



Vision d'ensemble des vulnérabilités du territoire face au changement climatique (ressources, milieux naturels, usages)



11 

Prospective « Eau et bassin Orb – Libron 2050 » : principales étapes

- Phase 1 : bilan des prélèvements actuels
- Phase 2 : Prospective multi-usages à l'horizon 2050
- Etape 1 : Enjeux et changement climatique au niveau du bassin
- Etape 2 : Ateliers délocalisés
- Quelles sont les tendances d'évolution des usages à horizon 2050 ?
- Dans quelles directions le territoire peut-il évoluer ?
- Quelle trajectoire est la plus souhaitable et faisable pour s'adapter au changement climatique ?



Ateliers de concertation

Scénario tendanciel / Analyse / Comparaison de scénarios contrastés

Visions prospectives déjà produites à d'autres échelles

12 

Prospective « Eau et bassin Orb – Libron 2050 » : principales étapes

- Phase 1 : bilan des prélèvements actuels
- Phase 2 : Prospective multi-usages à l'horizon 2050
 - Etape 1 : Enjeux et changement climatique au niveau du bassin
 - Etape 2 : Ateliers délocalisés
 - Etape 3 : Prospective et orientations stratégiques au niveau de bassin versant
 - Quel scénario d'adaptation à l'échelle du bassin versant ?
 - Quelle traduction en termes de stratégie ?
 - Quelles solutions mettre en œuvre pour concrétiser cette stratégie ?
 - Quelle communication autour de la stratégie ?

Travaux sur les solutions d'adaptation

Formulation des orientations stratégiques
 Identification et analyse des actions à mettre en œuvre

Travaux avec la CLE

13

Sommaire

- Présentation de l'équipe projet
- Objectifs et contenu de l'étude
- Démarche de concertation sur le territoire et calendrier indicatif

14

Démarche de concertation

- Travail à 2 échelles : Bassin versant (CLE)
 - 3 sous territoires (Groupes territoriaux)
 - Élus et techniciens alligent à la CLE en fonction de leur périmètre de compétence + acteurs locaux participant aux instances de concertation des SCoT + autres acteurs pertinents
- Des temps de co-construction qui jalonnent l'étude :
 - Entretiens bilatéraux
 - 4 présentations en CLE
 - 4 ateliers x 3 sous territoires
- Format : Ateliers d' 1/2 Journée

15

Le processus de concertation

Nov 2024 Fév 2025 Juin 2025 Nov 2025

CLE n°1 : Bilan des prélèvements
 État des lieux et évolution des usages

CLE n°2 : Enjeux et changement climatique sur le bassin
 Les clés pour comprendre le changement climatique

Ateliers délocalisés

COPIE (bilan des ateliers)

CLE n°3 : Définition de priorités et orientations stratégiques
 Solutions à l'échelle du bassin versant

CLE n°4 : Bilan

1 - Prendre conscience
 2 - Se projeter vers l'avenir
 3 - Définir une trajectoire
 4 - Bilan

16

Objectifs de la CLE n°2

- Présenter le bilan actualisé des prélèvements
- Partager un socle de connaissance commun sur le changement climatique et la gestion des ressources en eau
- Échanger sur les premiers résultats sur les effets du changement climatique sur le territoire : évolutions et tendances observées, changements possibles à venir, incertitudes de l'exercice
 - Commencer à se projeter à l'horizon 2050
- Constitution des groupes territoriaux
 - Inscription sur la base du volontariat (engagement à participer)
 - Identification des autres acteurs à associer à la démarche

17

Découpage du bassin en 3 sous territoires

Découpage qui croise gestion de l'eau et aménagement du territoire =
 Bassin versant x SCoT

18